

2.3.100 - "Filière AD-T"

Développement d'une filière (agro)alimentaire durable transfrontalière

1. OPERATEUR CHEF DE FILE

HD Gestion

Code postal : 7000

Ville : Mons

Pays : Belgique

2. OPERATEURS ET BUDGET

OPERATEURS	VERSANT	BUDGET TOTAL	FEDER
HD Gestion	WA	649 581,46 EUR	324 790,73 EUR
Groupement régional pour la Qualité alimentaire (ex GQNPC)	FR	344 533,47 EUR	172 266,73 EUR
Province de Namur - Cellule Environnement	WA	381 983,41 EUR	190 991,70 EUR
Province de Luxembourg - Cellule Développement Durable	WA	227 621,75 EUR	113 810,87 EUR
CER Groupe	WA	153 837,13 EUR	76 918,56 EUR
CCI du Luxembourg belge	WA	269 713,32 EUR	134 856,66 EUR
AGROE - Pôle d'Excellence Régional Agroalimentaire NPDC	FR	256 959,83 EUR	128 479,91 EUR
A PRO BIO	FR	204 070,19 EUR	102 035,09 EUR

Filière AD-T

Comité de Promotion Nord-Pas de Calais	FR	187 416,84 EUR	93 708,42 EUR
Communauté d'Agglomération du Douaisis	FR	181 020,91 EUR	90 510,45 EUR
Département du Nord	FR	OP associé	OP associé
Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avenois	FR	OP associé	OP associé
GIP Cerdd	FR	OP associé	OP associé
Communauté de Communes des Portes du Luxembourg	FR	OP associé	OP associé
Observatoire de la Santé du Hainaut (OSH)	WA	OP associé	OP associé
Syndicat Mixte du Parc naturel Régional Scarpe-Escaut	FR	114 223,44 EUR	57 111,72 EUR
Parc naturel des Plaines de l'Escaut	WA	107 983,75 EUR	53 991,87 EUR
Aisne Développement	FR	119 666,70 EUR	59 833,35 EUR
POM West-Vlaanderen	VL	378 826,35 EUR	189 413,17 EUR
Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité APAQ-W	WA	OP associé	OP associé
TOTAL		3 577 438,55 EUR	1 788 719,23 EUR

3. RESUME

Le projet "Filière AD-T" - Développement d'une filière agroalimentaire durable transfrontalière, a pour objectif de soutenir et d'accompagner les TPE/PME agroalimentaires, belges et françaises, de la zone frontalière, dans leurs démarches de développement transfrontalier, afin de stimuler leur croissance, leur compétitivité transfrontalière, et la création d'emplois dans ce secteur.

Afin d'obtenir des résultats durables, le projet entend viser tous les maillons de la filière agroalimentaire: production, transformation, distribution et consommation.

Actuellement, les entreprises de ce secteur (exploitations agricoles ou industries) connaissent un contexte économique complexe. Le consommateur, quant à lui, s'oriente davantage vers une alimentation durable. L'autre côté de la frontière constitue une réelle opportunité de développement pour ces TPE/PME, mais, a contrario, "l'effet frontière" peut, aujourd'hui encore, constituer une barrière à leur développement.

Les opérateurs de ce projet souhaitent donc répondre à ces enjeux en s'inscrivant dans une démarche de coopération transfrontalière. Leurs objectifs consistent à accompagner les TPE/PME agroalimentaires dans le développement transfrontalier de leurs activités et dans la recherche de nouveaux débouchés, de manière à faire coïncider l'offre locale durable et la demande croissante.

Les 20 opérateurs wallons, flamand et français, répartis sur toute la zone frontalière, ont décidé d'unir leurs compétences pour mettre en oeuvre un dispositif d'accompagnement, complet et spécifique, composé de 6 modules de travail, déclinés en 20 activités:

MT.1: "Gestion du projet"

MT.2: "Communication du projet et du programme"

MT.3: "Mise en réseau des acteurs de la filière" pour leur permettre d'interagir, de se connaître, de nouer de nouvelles relations d'affaires,...

MT.4: "Encourager la mobilisation vers une alimentation durable", pour stimuler la demande afin de contribuer au développement économique des PME agroalimentaires de la zone

MT.5: "Promotion des savoir-faire agroalimentaires transfrontaliers" afin d'aider les TPE/PME de ce secteur à se faire connaître de part et d'autre de la frontière,...

MT.6: "Accompagnement au développement transfrontalier" des TPE/PME en leur proposant des services d'encadrement individuel et collectif, adaptés à leurs besoins concrets. Ce module vise également à accompagner les acteurs de la restauration collective pour le développement d'une alimentation plus durable.

4. DATE DE DÉBUT ET DE FIN DU PROJET

Date de début : 01/01/2016

Date de fin : 31/12/2019

5. DÉNOMINATION DE LA CATÉGORIE D'INTERVENTION

Soutien aux grappes et réseaux d'entreprises, principalement au profit des PME

6. RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 30/09/2017

Le Projet "Filière AD-T" - "Développement d'une Filière Agroalimentaire Durable Transfrontalière" prend cours depuis le 01/10/2016 et pour 4 ans.

19 opérateurs* accompagnent les TPE/PME agroalimentaires, belges et françaises, dans leur projet de développement de l'autre côté de la frontière. Ce projet s'adresse à tous les maillons de la filière agroalimentaire : production, transformation, distribution et consommation.

Le projet se décline en plusieurs activités visant à accroître la compétitivité transfrontalière des TPE/PME de ce secteur:

- Mettre en réseau les acteurs de la filière via des rencontres entre professionnels de l'agroalimentaire;
- Encourager la mobilisation vers une alimentation durable pour contribuer au développement économique des entreprises agroalimentaires;
- Promouvoir les savoir-faire agroalimentaire transfrontalier grâce, notamment, aux salons professionnels;
- Accompagner les entreprises au développement transfrontalier avec un encadrement individuel et collectif.

Ce projet constitue, ainsi, un tremplin commercial pour les petites et moyennes entreprises belges et françaises de la filière agroalimentaire.

La zone frontalière franco-belge s'étend des régions des Hauts-de-France et du Grand Est, aux Provinces de Hainaut, de Namur, de Luxembourg et de Flandre Occidentale.

Le premier semestre (du 01/10/2016 au 31/03/2017) a été principalement consacré à la préparation d'activités planifiées au second semestre. Cependant, deux actions ont été organisées : une conférence de presse marquant le lancement officiel du projet (31/01/2017, Gussignies) et des Rencontres Agroalimentaires Transfrontalières (28/03/2017, Libramont).

Au cours de ce second semestre (du 01/04/2017 au 30/09/2017), les réalisations du projet portent essentiellement sur plusieurs aspects:

Le 04/04/2017 à Villeneuve-d'Ascq, se tenait un premier temps fort dans la mobilisation des citoyens vers une alimentation durable. 92 participants y étaient présents pour assister à la présentation de la future étude transfrontalière (cf. MT n°4).

Toujours dans le cadre de cette mobilisation, 2 Forums Ouverts, les 20&26/09/2017, à Sars-et-Rosières et à Libramont, ont permis d'entamer les discussions autour des ressources pour la sensibilisation à l'alimentation durable. Les acteurs de terrain ont fait part de leurs attentes et de leurs besoins en matière de dispositifs (cf. Activité 4.2).

Par ailleurs, 2 demandes d'entreprises namuroises ont été traitées concernant leurs projets de développement transfrontalier. De plus, en amont à la rencontre B2B avec les acheteurs, 4 entreprises néerlandophones ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé pour préparer leur rendez-vous avec les acheteurs (cf. MT n°6).

De mai à septembre 2017, cinq séances d'informations (cf. MT n°6) se sont tenues sur la zone du programme, autour des nouvelles réglementations européennes en matière d'étiquetage alimentaire et des spécificités en France et en Belgique. Deux experts, belge et français, ont répondu aux questions des 99 participants dont 63 entreprises, pour leur permettre de commercialiser leurs produits de part et d'autre de la frontière.

D'autre part, ces derniers mois ont été consacrés à la préparation et l'organisation d'une rencontre B2B transfrontalière entre les entreprises agroalimentaires et la grande distribution française et belge, prévue le 17/10/2017 à Lille (cf. MT n°3). Sur base d'un Book reprenant les 93 dossiers d'entreprises récoltés par les opérateurs, les acheteurs ont la possibilité de sélectionner les entreprises qu'ils souhaitent rencontrer.

Les opérateurs se sont également attelés à l'organisation d'une visite collective du salon professionnel consacré au bio, Natexpo à Paris, qui se tiendra le 23/10/2017.

Enfin, la préparation du Village Gourmet franco-belge lors du salon Tavola en mars 2018 se poursuit avec les opérateurs impliqués et les partenaires externes au projet. Les modalités de facturation entre opérateurs sont officialisées, le budget prévisionnel annoncé et les invitations diffusées. Pour cette édition, ce sont les petites et jeunes entreprises qui sont privilégiées à travers des conditions tarifaires avantageuses.

*Opérateurs belges : Hainaut Développement (chef de file - Leader MT 1,2 & 6) - CCI Luxembourg belge (Leader MT 5) - Cellule Environnement/Province de Namur - Cellule Développement Durable/Province de Luxembourg - CER Groupe - Parc Naturel des Plaines de l'Escaut - POM West Vlaanderen // Observatoire de la Santé en Hainaut - APAQ-W

Opérateurs français : AGROE (Leader MT 3) - Groupement Régional pour la Qualité Alimentaire (Leader MT 4) - A PRO BIO - Comité de Promotion de la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais - Communauté d'Agglomération du Douaisis - Parc Naturel Scarpe-Escaut // Département du Nord - Parc Régional Naturel de l'Avesnois - CERDD - Communauté de Communes des Portes du Luxembourg

Pour en savoir plus, visitez notre site : www.filiere-adt.eu

7. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR

30 septembre 2017